

CIBLE

Kaboul

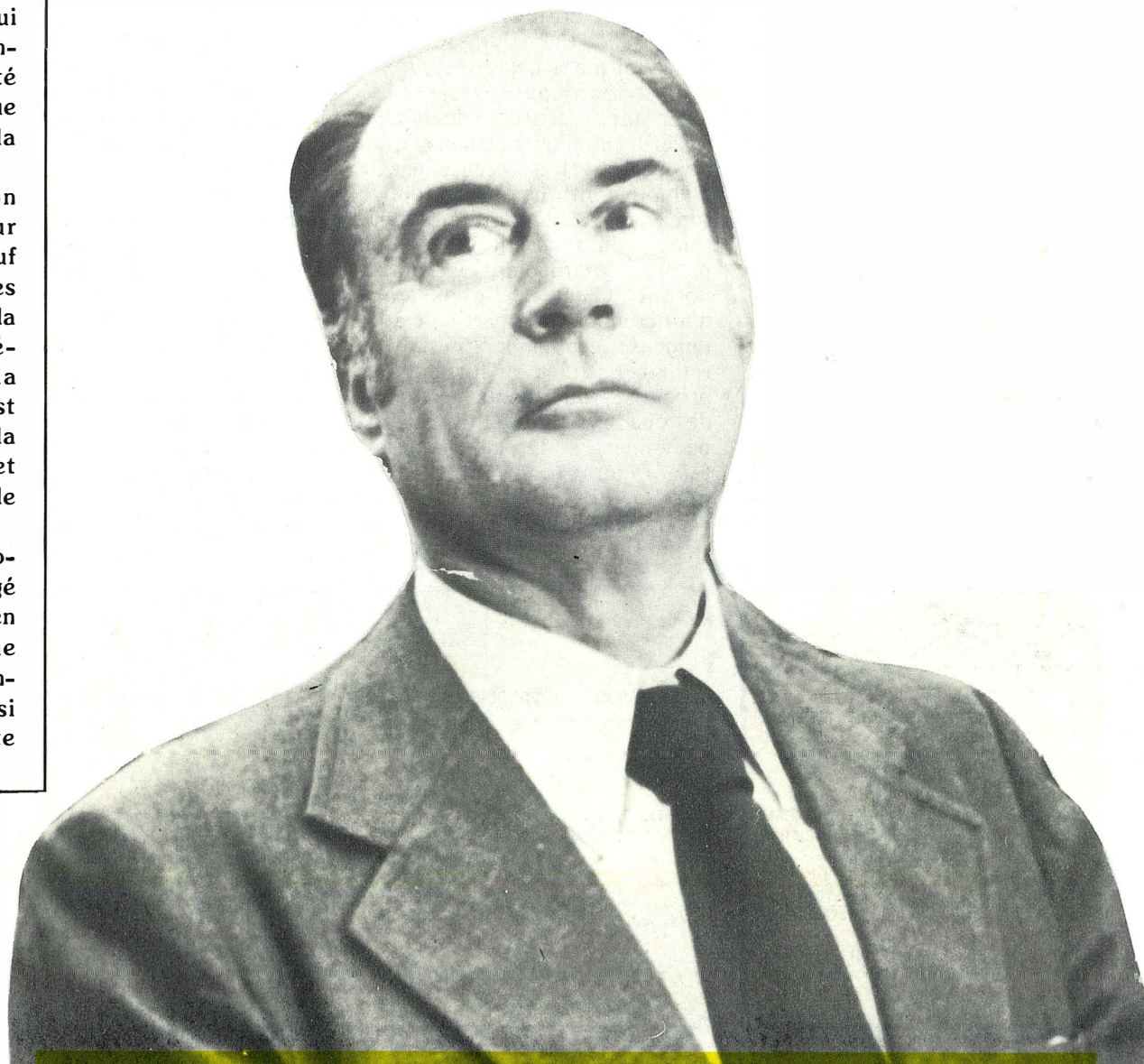
Qui pourrait encore douter de l'actualité de la monarchie ? Nos lecteurs savent qu'au Brésil la question de son rétablissement sera soumise à référendum en 1993, avec des chances appréciables puisque cette institution et la famille qui l'incarne expriment l'indépendance de la nation, la stabilité politique et la liberté - puisque l'esclavage fut aboli par la monarchie.

Et voici qu'une solution analogue est envisagée pour l'Afghanistan ravagé par neuf ans de guerre et menacé par des conflits internes. Là encore, la monarchie représente l'indépendance face aux empires, la démocratie représentative (c'est le roi Zaher Shah qui organisa la monarchie constitutionnelle et des élections libres), et la seule possibilité de retour à la paix.

Certes, le retour de la monarchie ne peut être envisagé avec certitude ni au Brésil ni en Afghanistan. Mais le fait que cette solution puisse être envisagée dans deux pays aussi différents établit sans conteste la crédibilité de l'institution.

Mitterrand

Est-il républicain ?



M 2242 - 506 - 12,00 F



3792242012008 05060

Illusions

De l'incroyance du Premier ministre

D'abord, on se frotte les yeux. Et pourtant, ce qui est annoncé à la une du Monde figure bel et bien comme titre d'un long article de Jean-Louis Andréani (1), qui pose une question et énonce une affirmation également surprenantes: «comment vendre un premier ministre qui ne croit plus au politique». Est-ce bien là le double souci qui affecte les stratèges de l'hôtel Matignon ? En ce cas, il y a lieu de s'inquiéter.

Certes, l'évocation de la «vente» du Premier ministre risque de ne pas choquer outre mesure des lecteurs blasés: il s'agit d'une contamination du langage politique par l'idéologie marchande que véhicule une publicité avilissante. Nous savons que, pour Jacques Séguéla et ses confrères, un Premier ministre ne vaut pas plus qu'un sac de pommes. Mais nous ignorions que les responsables de la communication politique de Michel Rocard se laissent encore aller à ces analogies dégradantes. Passons sur ce scandale léger...

Il faut au contraire prendre au sérieux l'affirmation selon laquelle le Premier ministre ne croirait plus au politique. Si Andréani

Dans l'enquête d'utilité publique sur le mystère Rocard, de nouveaux éléments d'information, qui donnent à réfléchir, viennent d'être publiés.

avait écrit que Michel Rocard ne croyait plus à la politique, il ne faudrait pas s'étonner outre mesure: après des dizaines d'années de galère au P.S.U. et au P.S., dans l'opposition et au gouvernement, il est permis d'être lassé par les jeux de la politique. Mais c'est du politique qu'il est question, c'est-à-dire du pouvoir en tant que tel, de sa tâche quotidienne, de son projet à long terme, de ses principes et de ses modalités. Si le Premier ministre ne croit plus à cela, qui est essentiel, on se demande pourquoi il a accepté cette fonction, et pourquoi il y reste.

En fait, l'attitude de Michel Rocard est plus complexe qu'il n'y paraît. Il ne récuse pas le pouvoir politique, mais adopte à son égard une humilité sympathique, en récusant l'idée d'un pouvoir omniscient et omnipotent. C'est là l'expérience d'un homme qui a participé à un immense espoir et qui l'a vu retomber, qui a eu foi dans les promesses du socialisme, avant de découvrir qu'elles étaient pour une grande part inopérantes. D'où un comportement prudent, un refus souvent réaffirmé de «faire rêver»,

fondé sur le constat de l'impuissance relative du pouvoir politique. En ce sens, le Premier ministre rejoint le comte de Paris, qui exprimait dans son dernier livre (2) un rejet presque identique de la croyance politique: «ne pas croire au pouvoir, c'est s'assigner des limites quand on l'assume, c'est fixer son domaine quand on est en face de lui (...) Toute religion du pouvoir est meurtrière, y compris pour ses desservants».

QUEL PROJET ?

Mais le comte de Paris fait du pouvoir politique l'instrument d'un projet, alors que le Premier ministre semble s'en tenir à sa défiance initiale en décrivant un gouvernement corrigeant «à la marge» des évolutions qu'il ne peut ni contrôler, ni infléchir. Même si ce point de vue n'est pas faux (l'Etat ne peut commander aux évolutions sociales), le risque est grand d'en tirer argument pour gérer au jour le jour. Or que serions-nous aujourd'hui s'il n'y avait pas eu, dans les années soixante, des décisions libéra-



trices en matière de politique extérieure et de défense ? Et comment espérer résoudre par des actions «à la marge» des problèmes et des conflits intérieurs qui exigent des choix, selon une visée à long terme ? La conception rocardienne du politique a dix bonnes années de retard, dans sa référence implicite à la dénonciation de la «maîtrise» qui suivit la révélation de la barbarie totalitaire. Hélas, le Premier ministre n'a pas encore redécouvert, selon le mouvement de la pensée contemporaine, la tâche propre du politique, dans l'ordre qui est le sien.

Yves LANDEVENNE

(1) Le Monde, 24 décembre 1988
(2) L'Avenir dure longtemps, Grasset 1987, pages 99 à 113

royaliste

SOMMAIRE: p.2: De l'incroyance du Premier ministre - p.3: La meilleure des administrations ? - Refus de juger - p.4: Les raisins du gâteau - p.5: Paris capitale diplomatique - p.6/7: Le mythos Tapio - p.8: Vicito on chiraque - p.9: Eglise: crise terminale ou renouveau? - p.10: L'amie des bêtes Trahison de qualité - p.11: Action royaliste - p.12: Editorial
REDACTION - ADMINISTRATION
17 rue des Petits-Champs, 75001 Paris
(1) 42.97.42.57
Dir. de la publication: Yvan AUMONT
Comm. Parit. 51700 - ISSN 0151-5772
Diffusion NMPP - Imprimé en France

bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement de trois mois (65 F), six mois (125 F), un an (200 F), soutien (350 F) *

(*) Encadrez la formule de votre choix

NOM: Prénom:

Adresse:

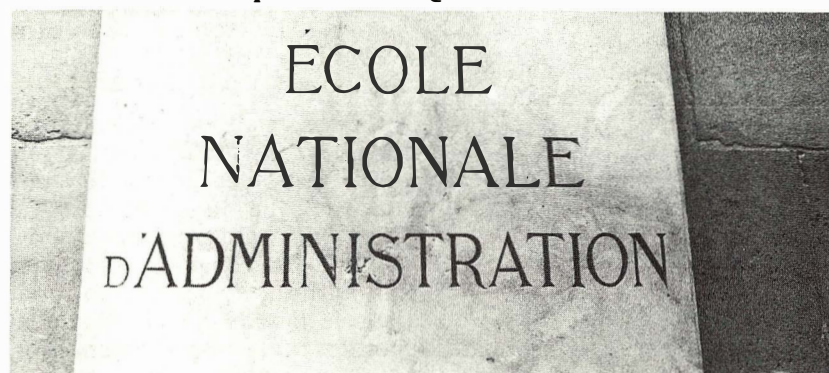
Profession: Date de naissance:

ROYALISTE, 17 rue des Petits-Champs, 75001 Paris - CCP 18 104 06 N Paris

Doute

La meilleure des administrations ?

Paradoxe: au nom de l'efficacité, notre administration tend à monopoliser le pouvoir politique; or elle travaille peu et mal. Que faire ?



■ « Ils donnent l'impression d'être brillants... mais derrière il n'y a rien ».

Il y a une trentaine d'années, nous disions que notre réseau routier était le meilleur du monde, jusqu'à ce qu'on s'aperçoive que nos routes étaient étroites et pleines de trous, donc dangereuses avant même quelques verres du meilleur vin du monde. Et nous sommes persuadés que notre administration est la meilleure du monde, du moins dans ses hautes sphères si distinguées et archi-compétentes. Seuls quelques poujadistes retardés ou paysans en colère osaient soutenir le contraire.

Or voici que, depuis quelques mois, les questions se multiplient chez ceux qui sont amenés à fréquenter la haute administration ou qui, à l'intérieur de celle-ci, ont conservé leur indépendance d'esprit: mais que font-ils, ceux qui nous gèrent et nous gouvernent ? Entre les déjeuners, les réceptions, les voyages d'étude, combien passent-ils de temps à travailler ? Prenons l'exemple récent des fêtes de fin d'année: pendant dix jours, la haute fonction publique s'est égayée plus ou moins discrètement à la campagne ou sur les pistes de ski. Et les ministres ne sont pas

les moins acharnés à défendre leurs vacances d'hiver et d'été...

Cette légèreté n'est évidemment pas sans conséquences. Dans la longue crise sociale de l'automne, l'aggravation et l'allongement de certains conflits (avec les infirmières tout particulièrement) ont moins tenu aux « menées gauchistes » qu'à l'ignorance et à l'incapacité de ceux qui avaient à négocier.

Ces remarques peuvent sembler superficielles et partiales. Elles prennent tout leur poids et tout leur sens lorsqu'on écoute le sociologue Michel Crozier, spécialiste incontesté de l'organisation administrative et bureaucratique. Auteur d'un rapport sur la réforme de l'Etat, cet expert point hostile à la gauche fait des constats d'une extrême sévérité, qui rejoignent les observations souvent publiées par notre journal. Pour Michel Crozier, « les dirigeants français sont en retard intellectuellement (...), ce sont des gens qui ne pensent pas, leur façon de gouverner est intellectuellement arriérée. Ils donnent l'impression d'être brillants, ils le sont quelquefois, mais derrière il n'y a rien. Leur

spécialité, c'est d'avoir des dossiers pleins sur l'accessoire et vides sur l'essentiel » (1). Et plus loin: « il y a chez nous un phénomène de paresse intellectuelle qui m'inquiète. Nos dirigeants travaillent beaucoup en s'agitant, mais le système ne nourrit pas de connaissances concrètes. Leurs informations sont vagues, superficielles, imprécises ».

QUELLE METHODE ROCARD ?

Pourtant le Premier ministre, qu'on dit très attentif aux travaux de Crozier, annonce un plan de modernisation de la fonction publique. Hélas, la première décision (une mission d'évaluation des politiques publiques) est jugée « trop rapide. On ne sait pas ce que l'on fait et l'on a tendance à faire n'importe quoi ». Quand au plan Rocard, Michel Crozier estime qu'il n'est « pas opératoire » et qu'il est « un peu léger de dire qu'il faut que tous nos responsables deviennent des managers sans rien avoir mis sur pied pour les former ».

En d'autres termes, l'indispensable réforme de la fonction publique n'est pas pour demain. Aux obstacles énumérés par Michel Crozier s'ajoute le fait que la réforme administrative doit être l'œuvre de l'administration elle-même, puisque le gouvernement y est tout entier engoncé, puisque le Premier ministre se conçoit et se comporte comme un gestionnaire et non comme un politique. Or l'administration, conservatrice par nature, est faite pour exécuter les décisions politiques. C'est dire à quel point nous sommes dans l'impasse.

Sylvie FERNOY

(1) Citations tirées d'un entretien accordé à « Profession politique » du 19-12-88.

Cadix

Refus de juger

Le 21 décembre était rendu le jugement du procès qui opposait à Alfonso de Cadix, le comte de Clermont, le prince Sixte-Henri de Bourbon-Parme et le prince Ferdinand de Bourbon-Siciles. Unis dans leur action judiciaire, ces trois princes capétiens reprochaient à leur cousin espagnol Alfonso de s'être attribué et d'utiliser indûment le titre de duc d'Anjou lors de ses déplacements en France et souhaitaient que les juges lui en interdisent l'usage. Accessoirement le comte de Clermont demandait que le duc de Cadix se voie interdire d'arborer les armes qui furent celles des rois de France jusqu'en 1830.

Le Tribunal de Grande instance de Paris n'a pas voulu les suivre sur ce terrain et, estimant que les plaignants ne subissaient pas de préjudice personnel, n'a pas accepté de recevoir leur plainte et de la juger sur le fond.

Même si l'on peut regretter cette décision, on comprend l'embarras des juges qui, derrière cette bataille autour d'un titre et d'armoiries, ont bien vu la querelle dynastique qu'elle impliquait et ont préféré s'abstenir de juger car « il n'appartient pas à une juridiction de la République d'arbitrer la rivalité dynastique qui sous-tend en réalité cette querelle héraldique, comme l'ensemble de la procédure » comme ils l'écrivent eux-mêmes dans les attendus de leur jugement.

Yvan AUMONT

Vous êtes curieux ?

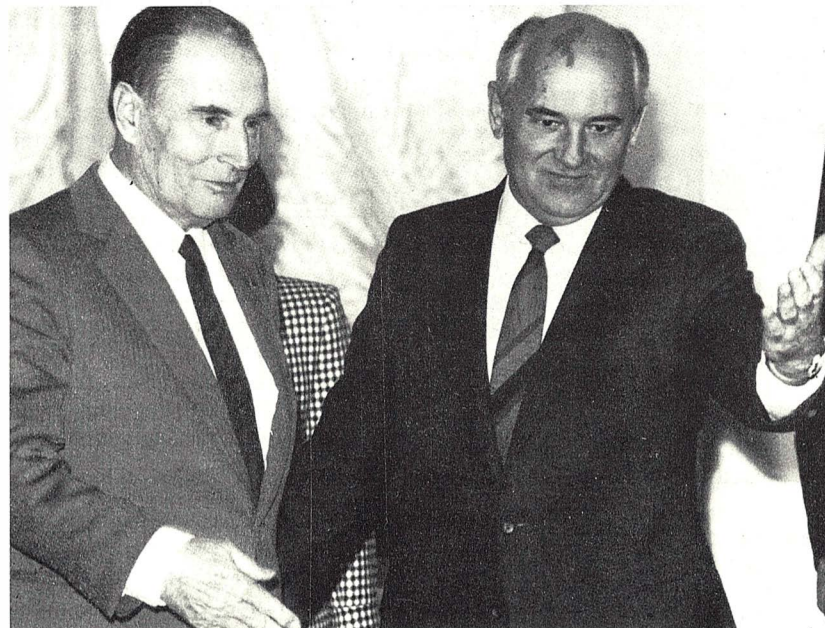
3615 AGIR * NAR

Paris, capitale diplomatique en 1989

La France, dépositaire du protocole de 1925 sur l'interdiction du recours aux armes chimiques, accueille une conférence internationale sur ce sujet qui continue d'être traité par ailleurs par la conférence sur le désarmement à Genève. En mai, les Etats membres de la CSCE seront réunis à Paris pour la première de trois conférences sur la dimension humaine et les droits de l'homme. En juillet, la commémoration du bicentenaire de la Révolution coïncidera avec le « sommet de l'Arche » (à l'arche de la Défense) entre les sept puissances industrialisées, qui pourrait être suivi d'un sommet nord-sud sur le mode de Cancun au début du premier septennat. Il faut y ajouter la présidence des douze pendant le second semestre de l'année avec en décembre un sommet européen en France et presque en même temps le sommet annuel franco-africain.

Cette prédilection pour les conférences donnera sans doute à certains le sentiment que nous excellons à présider, discourir, que nous nous complaisons dans un phénomène de cour que nous voudrions étendre aux ministres et plénipotentiaires de l'étranger, que nous cherchons à distraire l'opinion de la gestion quotidienne et de ses avatars. Au-delà des polémiques, la question est posée de notre

Au-delà de certaines apparences brillantes, la France a-t-elle encore les moyens d'une politique internationale ?



■ *Une activité diplomatique intense... mais qu'en est-il de notre crédibilité réelle ?*

approche multilatérale des problèmes. Est-ce ainsi que nous pouvons influencer au mieux sur le cours des choses et avons-nous les moyens de faire autrement ?

Le multilatéralisme part de deux observations stratégiques et d'une tradition politico-idéologique. Outre notre poids propre qui va diminuant, nous avons compris depuis le général

de Gaulle que nous pouvions démultiplier notre influence grâce d'une part au relais des pays du tiers-monde impuissants par eux-mêmes mais appuyant volontiers qui parmi les grands leur donnerait de la voix, et d'autre part à la configuration des relations des deux super-grands, ou plutôt du second avec le premier: la France pouvait être utile à l'URSS en préférant des solutions équilibrées et partagées à la *pax americana*.

La raison s'accordait avec l'idéalisme de la tradition démocratique et socialiste bien décrite par Régis Debray dans *La puissance et les rêves*. Peut-être en effet, « la communauté internationale, avec son auréole de représentations juridiques et de buts idéaux, ne renvoie-t-elle à aucune vérité théorique, au moins constitue-t-elle une fiction pra-

tique... Nous devons faire comme si pour que quelque chose comme une société internationale ne revienne pas tout à fait à l'état de nature. » Et comme concluait Debray: « Paris vaut bien un fantasme ».

Certes, mais que deviendrait l'idéal si disparaissaient pour notre pays les idées de manœuvre que lui procurait sa situation stratégique; si la tradition n'était plus soutenue par l'utilité ? Si notre position dans le monde n'était plus que morale ? Qu'est-ce qu'une foi sans les œuvres, qu'une morale dés-incarnée, hors contexte ? Le danger présent est que ne subsiste que l'ombre, l'idéologie, que le multilatéralisme devienne sinon un alibi du moins un aveu de faiblesse.

Les derniers développements internationaux ne nous inclinent pas à l'optimisme. Le règlement d'aucun conflit régional n'est passé par Paris. Nous avons loupé le coche en Namibie où les Etats-Unis ont réussi à empocher seuls le bénéfice d'un règlement qui était pourtant le fruit, il y a dix ans, du groupe des cinq dont nous faisons activement partie jusqu'à ce qu'on décide de le quitter pour protester contre le lien aujourd'hui reconnu par tous avec le retrait cubain d'Angola. Or ce règlement aura valeur de précédent pour la corne de l'Afrique pour laquelle les Soviétiques nous avaient discrètement sollicités, voire pour le Tchad.

L'amorce d'un dialogue entre Washington et l'OLP s'est faite via la Suède, ce qui augure mal de notre rôle dans une éventuelle conférence internationale, voire du rôle même de ce genre d'enceinte.

La mission confiée à M. Jean-François Deniau au Liban (bel exemple de politique étrangère

la nouvelle action royaliste

sur minitel

Pour en savoir plus...

36.15 tapez AGIR*NAR

Les raisins du gâteau

bipartisane) aura-t-elle plus de succès que celle confiée au même sur l'Afghanistan par M. Chirac ? Ne cessera-t-elle pas quand les idées de règlement imaginées par cet esprit fertile seront mises à profit par ceux-là même auxquels il ira les exposer en toute ingénuité à Washington, à Moscou ou en l'occurrence à Damas ? Comme le répétait un vieux slogan: « On n'a pas de pétrole mais on a des idées ». Reste qu'on n'a pas pu capitaliser sur le rejet par les députés libanais du candidat du plan syro-américain !

Que ce soit sur l'Irak-Iran, dont les dirigeants, qui ne font pas de sentiment, nous rappellent qu'en politique, il faut savoir ce qu'on veut et en prendre les moyens, sur le Cambodge ou le Nicaragua, le bilan est décevant pour la diplomatie bilatérale française.

L'affaire du dialogue avec l'OLP nous a enfin rappelé la force du levier américain sur la coopération politique européenne. Nous ne sommes pas la locomotive de l'Europe des douze. Les derniers, néerlandais et britanniques, seront bientôt comme les premiers à Tunis. Nous ne retrouverons pas encore de sitôt auprès des douze la marge de manœuvre que nous perdons jour après jour auprès de Moscou et des non-alignés.

Il ne nous servira à rien de prendre la posture du géant Atlas prostré sous le poids de la terre sur ses épaules, nouveau Christ des nations selon l'expression d'Edgar Quinet, si nous ne retrouvons pas très vite des idées de manœuvre et une nouvelle crédibilité dans notre capacité à agir efficacement dans une situation de crise donnée si limitée soit-elle, c'est-à-dire à notre niveau et de notre ressort. L'un ne va pas sans l'autre en ce bas monde.

Yves LA MARCK

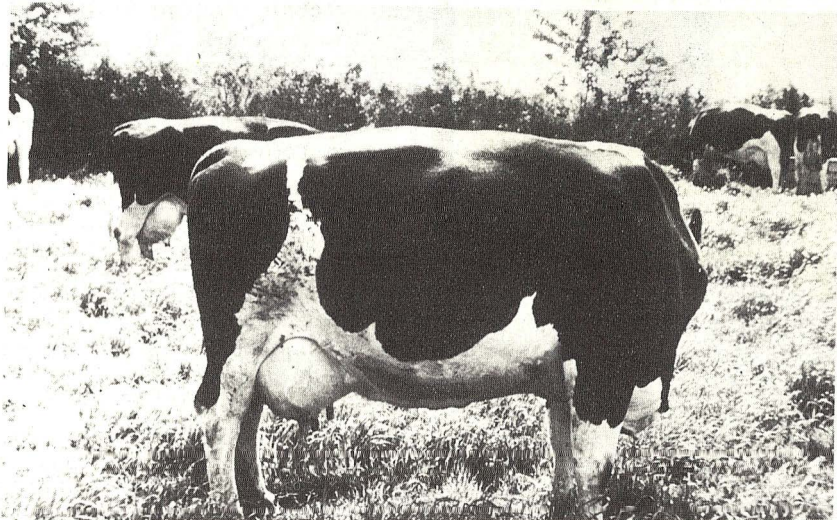
Sa neutralité et ses institutions ont tenu jusqu'ici la Suisse à l'écart de la CEE. Mais aujourd'hui la Confédération s'interroge.

De tous temps, les cantons helvètes, membres du Conseil de l'Europe, de l'OCDE et de l'AELE, se sont soigneusement tenus à l'écart de la CEE. Tout au plus, les « désertions » de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et du Danemark de l'Association Européenne de Libre Echange ont-elles poussé la Suisse à passer, le 22 juillet 1972, avec la Communauté Economique Européenne, un accord portant sur les produits industriels et un certain nombre de produits agricoles transformés.

Nos voisins trouvaient dans une situation économique que beaucoup envient, notamment pour son absence de chômage, des raisons de « cultiver leur différence ». Ce faisant, ils oubliaient que leur prospérité est largement artificielle, disproportionnée par rapport aux ressources et au poids démographique du pays, due en grande partie au rôle de coffre-fort joué, sans trop de scrupules, par la Suisse. Le secteur agricole lui-même poussait les confédérés à la même réserve vis-à-vis de la CEE. Largement protégée pour des raisons sociales, « écologiques » et stratégiques (autarcie éventuelle en cas de conflit), cette agriculture de montagne - exception faite de la plaine centrale de la Broie - ne résisterait que difficilement à une ouverture des frontières.

Aux obstacles économiques s'ajoutent des entraves politiques. Pour des raisons historiques la Suisse verrait plutôt dans l'intégration européenne une restriction de son influence mondiale et non, comme les Etats les plus petits de la CEE, une extension possible de ses possibilités d'action. Par ail-

leurs, la structure fédérale très particulière des cantons suisses serait paradoxalement plus atteinte par un transfert, même très partiel, de souveraineté à l'échelon communautaire, que le seraient des Etats plus centralisés.



■ La volonté de préserver leur secteur agricole.

Et pourtant, la société suisse s'interroge aujourd'hui ouvertement sur l'intangibilité de sa position. Dans l'opinion publique les partisans et les adversaires d'une éventuelle adhésion s'équilibreraient désormais, les minorités romande et tessinoise étant plus favorables au processus d'intégration que la majorité allemandique. Une partie de la classe politique elle-même pose ouvertement la question: c'est notamment le cas des socialistes romands et d'une partie des milieux libéraux et démocrates-chrétiens.

Les raisons d'une telle évolution tiennent au fait que la Suisse, « cernée » (à l'exception de l'Autriche) par des membres

de la CEE, réalise avec l'Europe des Douze approximativement 75% de ses importations et 60% de ses exportations. Mais ces chiffres ne datent pas d'hier. C'est surtout la perspective de l'acte unique qui conduit la stable société helvétique à ces interrogations déchirantes. Elle perçoit l'échéance de 1992 comme une menace et un risque non négligeable de marginalisation. Elle redoute d'en subir

les inconvénients, sans en retirer pour autant d'avantages.

Même si elle a désormais des doutes sur la possibilité de perpétuer sa politique traditionnelle, la Confédération espère échapper à un choix douloureux en faisant évoluer l'accord de libre-échange de 1972. Cela lui permettrait d'écarter à la fois les inconvénients politiques d'une adhésion, et les dommages économiques d'un isolement.

Mais à se crispier sur une attitude qui s'est, jusqu'à présent, révélée payante, les Suisses ne risquent-ils pas de donner à la CEE l'impression qu'ils ne désirent, selon le proverbe suédois, que « les raisins du gâteau » ?

Alain SOLARI

Jeanne Villeneuve

Le mythe

● **Royaliste:** Pourquoi ce livre sur Tapie ?

Jeanne Villeneuve: A l'origine, il s'agissait d'une commande émanant d'un éditeur qui voulait un livre sur Tapie. Or, à l'époque - j'étais journaliste à « Libération » - le personnage en tant que tel m'énervait. Ma curiosité s'arrêtait à cette colère diffuse. Mais très vite une interrogation a commencé à poindre: comment cet individu qui n'est ni un acteur connu, ni un homme politique, a-t-il pu, dans les années 85-86, devenir cette espèce de héros populaire ? Partant de là, j'étais amenée à replacer cette notoriété dans le contexte de la France des années 80, en dehors duquel Tapie n'aurait pu être ce qu'il est devenu. Dans les années 70, il serait resté un petit chef d'entreprise.

● **Royaliste:** Quel est le point de départ de ce succès ?

Jeanne Villeneuve: La première affaire que reprend Tapie date de 1980. Avant ? On ne sait pas trop. Il y a des histoires plus ou moins troubles autour des châteaux de Bokassa - où l'on voit Tapie racheter les châteaux de l'empereur pour les revendre et, soi-disant, donner l'argent à l'UNICEF. Il y a aussi Manufrance: Tapie se contente de reprendre les actifs de cette entreprise en faillite pour se payer des royalties et, contrairement à ce qu'on a pu dire à l'époque, il n'a jamais eu l'intention de sauver Manufrance. Il y a aussi la liquidation de Cœur-Assistance après la mort d'un assuré. Donc, avant 1980, le personnage défraie la chronique par une succession de scandales.

En 1980, il rachète « La Vie Claire », et commence à devenir quelqu'un de respectable. Mais sa véritable percée date de 1983 et coïncide avec l'adoption d'un plan de rigueur par le gouver-

nement Mauroy. L'échec de la politique de relance socialiste et la prise de conscience que la crise économique est un phénomène durable va amener les Français à un repli individualiste. Les solutions ne sont plus collectives (à l'échelon gouvernemental), mais individuelles (au niveau de l'entreprise, au sein de laquelle il va falloir se battre si l'on veut s'en sortir). Le règne du chacun pour soi crée une certaine insécurité, mais aussi de nouvelles valeurs. Désormais il faut savoir vendre, communiquer, se battre, ne compter que sur soi.

Le personnage Tapie va pouvoir s'épanouir. D'abord parce qu'il est télévisé, médiatique. Ensuite parce qu'il donne une coloration positive au discours austère sur la rigueur. Il dit en substance: « ça va être dur, on va se faire mal, mais on va quand même s'amuser ». Il donne à cette période sombre une dimension ludique, car son but ultime c'est de dépenser de l'argent en achetant une belle voiture, un bateau, plusieurs maisons... Malgré la rigueur on peut réussir et « s'éclater ».

● **Royaliste:** Gagner de l'argent ne résume tout de même pas les aspirations des Français ?

Jeanne Villeneuve: Pendant une courte période on pourrait croire que si. Les cours de la Bourse s'envolent. Tout le monde veut gagner. Quand on est pauvre on n'est rien. En revanche, quand on a de l'argent, on est quelqu'un de bien. Arrivent une série de scandales: l'affaire Chaumet, les privatisations et les noyaux durs de Balladur, le salaire des vedettes de la télévision, les 800.000 F que réclame Yves Montand pour participer à une émission politique... Puis, en octobre 87, le krach boursier va nous ramener à des valeurs plus saines.

Et Tapie saura immédiatement adapter son discours. Au début des années 80 il faisait l'apologie des vedettes, des individualités, des gagnants, son nouveau discours va être que la France doit devenir une équipe de battants et qu'on ne peut pas gagner seul...

● **Royaliste:** Sa présence contre Le Pen à Marseille, aux élections législatives de 1988, ne plaide-t-elle pas en faveur d'une autre dimension du personnage ?

Jeanne Villeneuve: Ce que je trouve le plus frappant dans cet affrontement, c'est que les deux personnages se ressemblent étrangement: la popularité des deux hommes remonte à 1983 et s'est faite sur le renouveau de l'individualisme. A la différence près que Le Pen en déduit un rejet des autres, alors que Tapie est beaucoup plus positif. Nous sommes en présence de deux héros qui ont des bases de réussite communes. Dans le discours de Tapie, il y a une part d'idéologie fasciste car, à partir du moment où il y a des gagnants, qui sont des types

Pour faire comprendre une époque, il suffit parfois de suivre l'ascension sociale d'un seul personnage. C'est ce qu'a fait Jeanne Villeneuve pour les années 80 en nous expliquant le phénomène Tapie, avec de réelles compétences de sociologue et d'économiste et un grand talent journalistique.



Tapie

bien, qui forment une élite, il y a des perdants... Le pire, c'est qu'il en a conscience et qu'il avoue se rendre compte du risque de dérapage que contient son discours.

J'ai été pour ma part choquée par les arguments donnés ici ou là pour expliquer le bon score de Le Pen. On a dit: ceux qui votent Le Pen sont les exclus de la société, il s'agit de gens aigris, qui n'ont pas réussi... Si l'on suit le raisonnement, non seulement ils sont pauvres, mais en plus ils sont méchants ! Emmanuel Todd, analysant la géographie électorale de la France, tombe quelque peu dans ce genre de raisonnement quand il s'aperçoit que le vote pour Le Pen est plus fort dans les régions riches. Alors, de deux choses l'une: ou ce sont les riches qui votent Le Pen - ce qui ne colle pas avec le précédent schéma - ou ce sont les pauvres des régions riches qui se braquent et votent Le Pen, de peur de ne pas pouvoir s'en sortir. Cette dernière conclusion arrange dans le discours idéologique dominant...

● **Royaliste: Economiquement, comment fonctionne le système sur lequel Tapie a bâti son « empire » et qui consiste à reprendre une entreprise pour une somme symbolique ?**

Jeanne Villeneuve: Il faut d'abord analyser les raisons pour lesquelles l'entreprise susceptible d'être reprise a fait faillite. Il s'agit bien souvent de firme dont le patron est trop âgé et où des problèmes de succession se posent, dont le produit est un produit grand public en perte de vitesse (mais qu'une bonne campagne de publicité peut relancer) ou bien encore d'entreprises qui ont peu de dettes à l'égard de l'Etat ou de la Sécurité Sociale (car en cas de faillite, le seul agent économique qu'on est obligé de rembourser intégralement, c'est l'Etat).

Dès qu'il a repris une société, Tapie s'occupe dans un premier temps de relancer le produit. Dans un second temps, il rembourse les dettes de l'Etat. Et pour ce qui concerne les autres dettes, il va trouver les créanciers et leur propose soit de les rembourser à 30% de leur créance tout de suite, soit 50%, mais dans quinze ans quand les affaires iront mieux (mais sans tenir compte de la dépréciation monétaire). Dès lors tous acceptent la première solution et Tapie devient le principal créancier avec toutes les conséquences juridiques que cela implique. Il ne touche jamais aucun salaire mais se contente de se faire rembourser les créances à 100%. D'autre part ce sont les sociétés reprises qui lui paient son avion, ses collaborateurs, ses équipes de foot et cycliste par l'intermédiaire de la pub... Il n'investit pratiquement rien et, quand la situation financière le permet, il revend. Ainsi a-t-il racheté Wonder 30 millions de francs pour la revendre, il y a peu de

Jeanne Villeneuve, *Le mythe Tapie*, chronique des années quatre-vingt, La Découverte, 342 p., 104 F franco.

temps, 500 millions.

J'ajoute que dans la même période d'autres en font autant, même si c'est dans des proportions moins choquantes.

● **Royaliste: Comment expliquez-vous, dans le même temps, le succès d'organisations comme SOS-Racisme ou les Restau du cœur ?**

Jeanne Villeneuve: Ce type d'organisation n'existe que parce qu'il y a un discours « dominés-dominants » dans les années 80. Elles apparaissent en réaction à ce discours.

● **Royaliste: Et comment expliquez-vous le succès de Tapie au sein de ces organisations ?**

Jeanne Villeneuve: Il faut bien dire que le personnage n'est pas entièrement sombre. Il y a dans son discours un aspect positif qui plaît bien aux jeunes. Il sent tous les phénomènes de société et y adapte son discours. Tapie est issu d'un milieu ouvrier, il a, par ailleurs, eu une enfance un petit peu difficile. Ces deux choses-là font qu'il comprend encore mieux les problèmes des laissés pour compte et qu'il sait les dire, les raconter aux gens...

● **Royaliste: Quels sont les rapports de Tapie avec la gauche d'une part, avec le président de la République d'autre part ?**

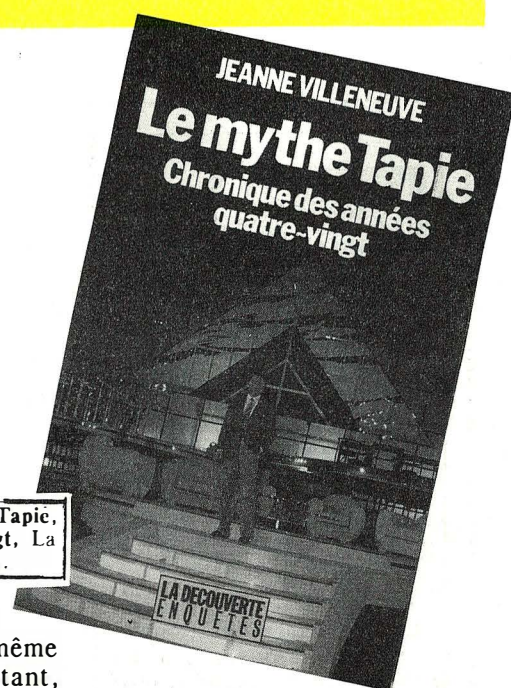
Jeanne Villeneuve: Je crois que la majorité des hommes politiques, de gauche comme de droite, n'aiment pas Tapie. Les uns parce que la gauche a eu du mal à accepter le virage de 83 en direction d'une politique capitaliste classique, libérale et dure, et dont Tapie était le symbole. Les autres parce que l'establishment le considère comme insignifiant.

En revanche, un Bérégovoy, qui ne voit pas en lui un concurrent politique « aime bien Tapie ». Il est évident que Pétet ne pense pas la même chose. Il en est de même du monde des affaires: des gens comme Ambroise Roux, ou Calvet, ne cachent pas leur sympathie pour Tapie: ils sont tellement plus haut dans la hiérarchie qu'ils n'ont rien à craindre. Par contre, les dirigeants d'entreprises de même taille que les siennes, et qui ont son âge, le détestent cordialement...

Toujours est-il que, lorsqu'il plaît, au monde politique ou patronal, c'est pour sa gouaille, son franc-parler, son côté cynique du style « je dis tout ce que tout le monde pense tout bas ».

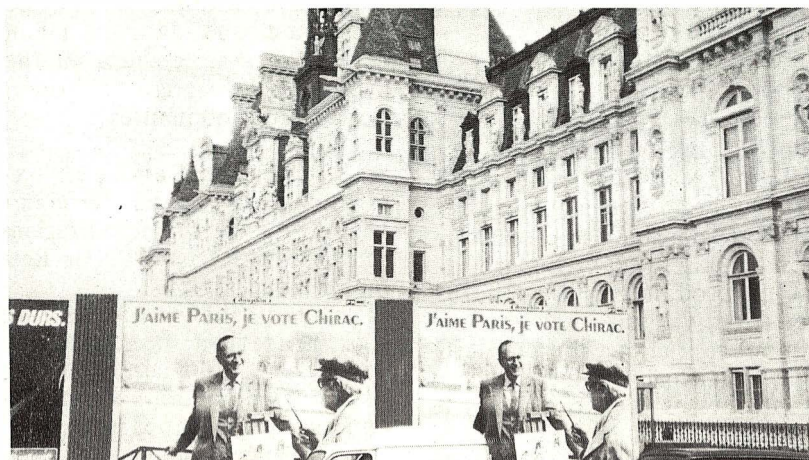
Quant à Mitterrand, je ne sais pas quelles considérations politiques ont amené le président de la République à favoriser sa candidature, mais ce que je peux dire, c'est que Tapie adore Mitterrand. Reconnaissons qu'en débarquant en 83, Tapie a été le meilleur vulgarisateur de la politique gouvernementale, il a su beaucoup mieux que Delors, faire passer le message en le dynamisant. Pour ce qui est de Marseille, il y avait sans doute de la part de Mitterrand la volonté de secouer la hiérarchie socialiste locale. Enfin, Mitterrand doit apprécier ce côté p'tit gars parti de rien et qui est arrivé après des passages à vide. Peut-être lui renvoie-t-il, toute proportion gardée, sa propre image ?

propos recueillis
par Patrice Le Roué



Visite en chiraquie

Voilà bientôt douze ans que Jacques Chirac est maire de Paris. Alors que commence la campagne pour les municipales, un examen de son bilan s'impose.



Comme toujours, Jacques Chirac hésita longuement, puis céda à la pression de ses conseillers du moment. Contre le maladroit d'Ornano, féal de Giscard, l'homme de la Corrèze se jeta dans la bataille pour la conquête d'une ville qu'il ne comprenait pas, qu'il connaissait mal et qu'il n'aimait guère. Il apprit, et conquiert à la hussarde la place forte que Pierre (Juillet) et Marie-France (Garaud) lui avait désignée...

Cette victoire spectaculaire, dont Hervé Lifffran rappelle les conditions, fut aussi celle de l'ambiguïté: pour Jacques Chirac, comme pour l'état-major du RPR, la mairie de Paris n'a jamais été autre chose qu'un tremplin vers l'Elysée puis, après la déconvenue de mai 1988, un abri doré où l'équipe en déroute est venue panser ses plaies. La capitale, pour le parti qui la conquiert, est en effet un magnifique instrument: beaucoup d'argent, beaucoup de places à offrir aux apparatchikis, beaucoup d'affaires à réaliser, de prébendes et avantages divers à distribuer. La capitale est devenue l'autre chasse gardée de la

chiraquie, selon les recettes éprouvées d'un clientélisme méthodique, qui a fait les preuves de sa redoutable efficacité en terre corrézienne.

Certes, cette mainmise de l'appareil du RPR sur la mairie ne se fit pas sans conflits internes. Le plus attristant se termina par l'éviction de Bernard Billaud, directeur de cabinet intègre et fidèle, qui eut le tort de vouloir distinguer entre les affaires municipales et la stratégie du parti chiraquien. Comme tant d'autres dirigeants exposés aux mêmes types de pression, Jacques Chirac préféra les facilités politiciennes à la rigueur d'un dévouement...

Mais le bilan ? Malgré l'argent dépensé, malgré l'importance de l'administration municipale, malgré les poussées d'activisme, ces douze années de gestion chiraquienne sont en tous points décevantes:

- La politique sociale est conçue selon une logique d'exclusion des pauvres, des immigrés, des personnes atteintes du sida. L'attribution des logements se fait sur des critères politiques ou strictement clientélistes, avec une attention toute particulière pour les corréziens.

Et les groupes de pression médicaux sont en train d'obtenir la privatisation des structures de santé de la capitale.

- La gestion des services municipaux a souffert quant à elle du libéralisme qui, après avoir été fermement condamné par Jacques Chirac, est soudain devenu sa doctrine. Bien sûr, il s'agit du libéralisme selon Balladur, qui consiste à donner les équipements et les services publics à des amis proches: par exemple Jérôme Monod, ancien secrétaire général du RPR et président de la Lyonnaise des Eaux, qui a été le principal bénéficiaire de la politique de privatisations.

- La politique d'urbanisme, au contraire, se caractérise par un immobilisme prudent. Tirailé entre des points de vue et des intérêts contraires, dépourvu de conceptions et de goûts personnels, le maire de Paris a choisi un profil bas, tout en annonçant à grand fracas des opérations prestigieuses qui n'ont jamais vu le jour. L'innovation, on le sait, est du côté de l'Elysée...

Autant de sujets de mécontentement et d'inquiétude qui auraient dû stimuler l'opposition. Hélas, Hervé Lifffran montre que celle-ci a été, depuis 1977, d'une consternante médiocrité. Engluée dans la chiraquie, phagocytée par des manœuvriers de talent, elle a jusqu'à présent manqué de la personnalité d'envergure qui pourrait lui donner consistance et dynamisme. Quant aux électeurs parisiens, ils disposent désormais d'un constat solide et complet, établi par un journaliste que les proches du maire de Paris disent particulièrement bien informé.

B. LA RICHARDAIS

(1) Hervé Lifffran, Les Paris de Chirac. Ramsay Prix franco 110 F.

Lys Rouge



Révolutionner la Commémoration

pour bien commémorer la Révolution

Le Nouveau Action Royaliste a remis de sa place le bicentenaire de la Révolution. Cette commémoration, qui sera célébrée dans toute la France, est l'occasion pour le parti d'exprimer ses idées et de proposer des initiatives. Le Nouveau Action Royaliste a remis de sa place le bicentenaire de la Révolution. Cette commémoration, qui sera célébrée dans toute la France, est l'occasion pour le parti d'exprimer ses idées et de proposer des initiatives.

Le n° 39 du «Lys Rouge» (32 pages) s'ouvre par un éditorial sur le bicentenaire: «Révolutionner la Commémoration» dont on voudrait qu'il soit la base d'un riche débat et de nombreuses initiatives. Le Lys Rouge évoque aussi un procès du comte de Clermont contre le duc de Cadix, permet à Philippe Barthelet de répondre à de sévères attaques, publie la deuxième partie de la Nouvelle de Marc Desaubliaux («Le Messager»), reproduit l'essentiel des comptes rendus d'un vaste congrès monarchiste et démocratique en 1947...

Le Lys Rouge répond une fois encore à sa vocation de nourrir les débats royalistes actuels et d'informer sur les débats passés.

Bulletin à retourner à «Royaliste»

17, rue des Petits-Champs 75001 PARIS

Tout règlement à l'ordre de «Royaliste» CCP 18 104 06 N Paris

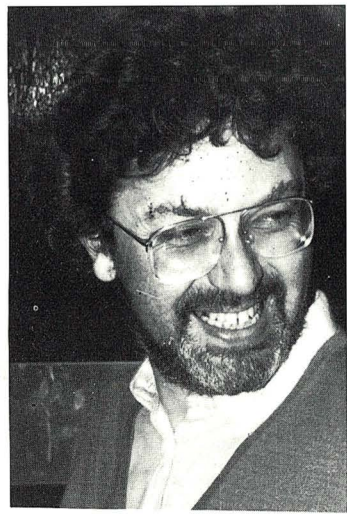
Nom: _____
Prénom: _____
Adresse: _____

- ☐ commande le n°39 du «LYS ROUGE» et verse 25 F
- ☐ s'abonne pour 4 n° au «LYS ROUGE» et verse 60 F
- ☐ souscrit à la nouvelle de Marc Desaubliaux en tiré à part (20 pages) et verse 28 F

L'Eglise :

Crise terminale ou renouveau ?

■ Gérard Leclerc



Depuis trois mois, la polémique fait rage sur le rôle de l'Eglise catholique dans la société moderne. Je ne reprendrai pas ici ce débat dans lequel je me suis largement engagé ailleurs. C'est plutôt sur la question plus générale du déclin ou du renouveau de l'institution en cause que je m'interrogerai, non sans souligner l'étrange paradoxe des violences de langage adressées à une réalité prétendue moribonde. Les églises seraient vides, Emmanuel Todd annonce « la crise terminale du catholicisme ». Ce genre de diagnostic n'est pas vraiment nouveau. Renan et la génération scientifique du siècle précédent l'avaient déjà formulé. Il ne saurait toutefois être écarté a priori, ceux qui le font leur n'étant pas sans argument.

Emmanuel Todd se fonde surtout sur le mouvement de décélération impressionnant des ordinations sacerdotales en France. En 1987, 106 jeunes gens ont été ordonnés; ils étaient 825 en 1956. En 1948, notre pays comptait 42.500 membres du clergé séculier; il en compte aujourd'hui moins de 28.000 dont la moyenne d'âge se situe autour de 65 ans. Le catholicisme de demain ne disposera plus du maillage serré grâce auquel il assurait l'animation spirituelle du pays. La notion de « crise terminale » semble ainsi fondée en termes de sociologie élémentaire. Sur ce terrain, la comparaison avec l'effondrement historique du parti communiste n'est pas tout à fait incongrue.

Pourtant, l'histoire religieuse devrait nous prévenir contre la tentation de pronostics prématurés. Ainsi, la Pologne de l'après-guerre était exangue au point de vue du clergé: 10.300 prêtres pour tout le pays. Ils sont aujourd'hui plus de 20.000 et les séminaires n'ont jamais été aussi remplis, si bien que les évêques polonais sont en mesure d'envoyer des prêtres dans les pays d'Europe occidentale en crise comme la Hollande. Evidemment, rien ne permet d'extrapoler le cas d'un pays de l'Est à notre réalité nationale si différente. Mais il pourrait rendre prudent sur l'évolution des données religieuses dont le rythme n'est pas forcément lié aux courbes de la sociologie générale.

Il convient donc de revenir sur le problème spécifique de la France, non sans se demander si son histoire religieuse ne nous renseigne pas quelque peu sur son état actuel. Plusieurs vagues d'évangélisation se sont succédées au cours des siècles, montrant que, dans ce domaine, il n'y a jamais de définitif. La période la plus récente atteste par ailleurs de flux et de reflux qui démentent toute hypothèse d'évolution linéaire. C'est ce que montrent, dans leur remarquable Histoire religieuse de la France contemporaine, Gérard Cholvy et Yves-Marie Hilaire. Même si les dates sont toujours problématiques pour repérer renaissance et déclin, on peut reconnaître au moins six phases successives depuis le XVIII^e siècle.

En effet, la vague antireligieuse qui prépare la Révolution commence autour de 1760, elle suit une vague d'expansion catholique commencée au grand siècle. Une renaissance religieuse dont un Chateaubriand est le précurseur se déploiera entre la Restauration et la troisième République, avec une expansion du clergé telle que le cléricisme pourra être dénoncé comme une menace. Mais le positivisme prépare une nouvelle période de reflux pour l'Eglise qui sera sanctionnée par la séparation avec l'Etat. Crise terminale ? Bien au contraire, le catholicisme français se réveille au point de vivre entre 1930 et 1960 ses « trente glorieuses ». Nouveau reflux avec le triomphe de la société de consommation et malgré Vatican II. Et nous ne

sommes pas vraiment encore sortis de cette phase dont les effets destructeurs semblent devoir s'étendre au-delà de l'an 2000.

C'est dans une période comme la nôtre, quand les statistiques paraissent vouer le religieux à un destin sans remède, que le sociologue du religieux doit se garder de toute anticipation trop définitive. Des facteurs nouveaux peuvent amorcer une reprise qui sera perçue comme décisive d'ici quinze ou trente ans. Ainsi le phénomène des communautés nouvelles, dont l'intégralisme théologique se conjugue avec des facteurs inédits dans l'histoire du catholicisme, est sur le point de transformer radicalement la physionomie de l'Eglise de France. Certaines expériences qui sont encore limitées, attestent d'une possibilité d'expansion d'une réalité, hier encore méprisée, comme la paroisse. Il y a là de quoi attirer d'autant plus l'attention du sociologue qu'il s'agit de modèles de reconstitution du tissu social et communautaire qui va à contre-courant de tous les phénomènes d'éclatement individualiste. Il faut noter également que cette recomposition se fait à partir de la cellule familiale revalorisée.

Par ailleurs, sur l'indicateur capital que constitue la courbe des vocations, des premiers résultats significatifs apparaissent au sein des communautés nouvelles déjà signalées, mais aussi au sein des diocèses, comme Paris et Lyon, gouvernés par des pasteurs particulièrement ardents et peu enclins à se rendre au défaitisme ambiant. Sans doute s'agit-il encore là d'oasis au milieu de zones en voie de désertification accélérée, mais la preuve est faite dans d'autres diocèses apparemment sans beaucoup de ressources, que le processus du déclin peut être enrayé, avec la réouverture de séminaires fermés il y a vingt ans.

Comme le notent encore Cholvy et Hilaire, il y a lieu de relever aussi bien les indices du déclin que ceux du réveil. Or, ces derniers ont été souvent ignorés, alors qu'ils s'imposent tout autant à l'historien et au sociologue: courants de pensée favorables, tradition de résistance qui permettent d'assumer le changement, opportunité des options pastorales. Un réveil du religieux est aujourd'hui patent, avec des risques évidents de dérive, mais aussi des aspects qu'une communauté aussi missionnaire que l'« Emmanuel » sait admirablement mettre en valeur et purifier. Bien des exemples montrent aussi que le catholicisme sait investir la modernité, tout en résistant à certains de ses facteurs négatifs. Enfin, depuis une dizaine d'années, une mutation des options pastorales tire le catholicisme français de ses tentations élitaires, jusqu'à reprendre l'évangélisation directe, tout en réaffirmant la primauté de la contemplation et de la pastorale sacramentelle. Il est encore prématuré pour savoir si le nouvel élan pourra compenser les handicaps dramatiques de la récession des années soixante - soixante-dix. Mais il faut aussi considérer que si l'Eglise de France est encore à la traîne, l'Eglise universelle a repris son expansion et qu'en Europe même les choses bougent à une vitesse accélérée. Ainsi, en Italie, il ne reste du bouillonnement des idées de 1968 que le mouvement catholique « Communion et Libération », le seul à avoir gardé un projet politique authentiquement populaire, le seul à conquérir des jeunes qui ont déserté toutes les autres formations, y compris un parti radical qui paraît bien terne face à la force de la nouvelle vague évangélique.

Gérard LECLERC

Le troisième tome de l'Histoire religieuse de la France contemporaine (1936/1980), dirigée par Gérard Cholvy et Yves-Marie Hilaire, vient de paraître dans la Bibliothèque historique Privat.

Brigitte

L'amie des bêtes

Quand la mythique Brigitte Bardot prend la défense des animaux, qui oserait lui jeter la pierre ?

C'était peu avant Noël, au journal de 13 heures, sur Antenne 2. Pour égayer l'actualité, le sympathique William Leymergie nous avait réservé un sujet exceptionnel: un entretien avec Brigitte Bardot, réalisé à son domicile parisien - ce qui est rarissime - et tout entier consacré au sort des chiens perdus, chats errants et autres misérables bêtes abandonnées par des humains sans scrupules.

L'actrice se lança dans une diatribe d'autant plus vigoureuse que des images émouvantes venaient illustrer ses propos: regards douloureux d'un chien dans sa cage, promis à une mort rapide faute d'adoption, sinistres mises en fourrière au petit matin... Heureusement, il y avait un brave homme, gardien d'asile pour chiens et chats, qui annonça fièrement qu'il préparait pour Noël «du poulet et du canard» pour les pauvres délaissés. Sans prendre garde au fait que poulets et canards doivent aussi être protégés, Brigitte enchaîna sur l'injustice faite aux animaux (sujets de droits comme chacun sait), sur les conditions misérables de leur accueil dans les centres d'hébergement, sur l'indifférence des pouvoirs publics (ni le président de la République ni le

Premier ministre n'ont répondu à sa demande de modification du code rural), sur la méchanceté des hommes.

En l'écoutant, on ne pouvait s'empêcher de penser à d'autres reportages, sur la misère de centaines de milliers d'hommes et de femmes sans abri, pour lesquels l'actrice au grand cœur n'eût pas un mot et peut-être pas la moindre pensée. Gêne d'entendre ce plaidoyer, assurément point méprisable, mais de plus en plus déplacé. Malaise croissant au fil du discours, dans l'attente de sa conclusion logique. Allait-elle le dire ? Eh bien oui ! En réponse à une question sur l'euthanasie des animaux, Brigitte Bardot répondit - je cite de mémoire - que c'étaient les maîtres qu'il fallait enfermer et tuer. Puis Brigitte et William se quittèrent en se faisant mille grâces, tout heureux d'un devoir si bien accompli.

Ce nihilisme candide, aux termes duquel l'être humain ne vaut même plus l'animal mais beaucoup moins que celui-ci, est aujourd'hui largement partagé. C'est sa dénonciation qui scandalise... Drôle d'époque assurément.

Annette DELRANCK

Canada dry

Trahison de qualité

L'adaptation, par Claude Miller, de «La petite voleuse», d'après un synopsis de François Truffaut et de Claude de Givray, laisse une curieuse impression de réussite, d'échec et de trahison mêlés.

Réussite, parce que les personnages, le scénario, les dialogues et la direction d'acteurs sont dignes de Truffaut lui-même. Du moins dans la première partie du film, où, si son héroïne n'est pas comme on a pu le dire hâtivement parente d'Antoine Doinel, elle lui ressemble bougrement.

Echec, parce que Miller a la prétention de faire comme Truffaut, de vouloir (trop) lui ressembler, à tel point que, dans son filmage, il s'efface complètement devant lui, et reste prisonnier de son modèle. Nul doute que Miller connaisse parfaitement bien l'œuvre de Truffaut, là n'est pas le problème, on peut simplement regretter qu'il n'ait pas su s'en éloigner, et que ce qui aurait pu être un hommage au cinéaste trop tôt disparu, se transforme en ersatz. Il y a, dans les citations et les clins d'œil aux films de Truffaut, un manque évident de complicité qui engendre parfois des lourdeurs.

Trahison, enfin, pour deux raisons. D'abord, parce que jamais Truffaut, même dans ses plus grands échecs cinématographiques, ne s'est contenté de singer mécaniquement ses maîtres. Ensuite, parce que les personnages et les situations auxquelles ils se trouvent confrontés, dans la seconde partie du film, n'ont rien de typiquement «truffaldien». Ainsi la violence de son héroïne est-elle même carrément à l'opposé de son univers.

Cependant, «La petite voleuse» constitue un document sociologique sur la France profonde des années cinquante. La guerre a laissé une trace in-



délébile. Et les personnages sont à l'image de cette France aigrie, désabusée, où les gens sont irritables, volontairement méchants et fiers de l'être. Cet aspect contribue à la réussite du film.

Dès lors, bien que «La petite voleuse» soit à l'œuvre de Truffaut, ce que le «Canada Dry» est à l'alcool, le film demeure agréable à regarder. A condition qu'on oublie ce qu'aurait pu en faire Truffaut, et qu'on lui accorde la place qu'il mérite. Ni plus, ni moins.

Nicolas PALUMBO

«La petite voleuse», de Claude Miller, avec Charlotte Gainsbourg et Simon de La Brosse.

la nouvelle action royaliste

sur minitel

Questionnez,
on vous répond.

36.15 tapez AGIR*NAR

Communiqué du comte de Clermont

Surpris de lire dans la presse espagnole de ces derniers jours les propos du prince Alfonso de Borbon duc de Cadix disant: « L'usurpateur du trône de France c'est Henri d'Orléans », je tiens à rappeler à tous ceux qui s'intéressent à notre histoire et à notre identité française les dernières déclarations du comte de Chambord.

Le 1er mars 1872, le dernier petit-fils du Roi Charles X, Henri, comte de Chambord, déclarait au quotidien de l'époque « La Liberté » - déclaration reprise depuis dans tous les ouvrages historiques de référence: « Moi qui suis fanatique des principes, comment songerais-je à violer la vieille loi salique ? ... Mon héritier, vous le connaissez, je n'ai pas le choix. C'est celui que la Providence m'impose, puisqu'elle a décidé que la branche aînée des Bourbons devait s'éteindre avec moi... Les Princes d'Orléans sont mes fils. Je ne me suis jamais souvenu de Philippe-Egalité, ni de Louis-Philippe 1er, ni de la citadelle de Blaye. Et le malheur commun ne nous a-t-il pas tous rapprochés ? 1848 n'a-t-il pas effacé 1830 ? ». « Vous pouvez écrire tout ce que je dis là » ajoute le comte de Chambord. La quasi totalité des royalistes fit alors allégeance à Philippe VII, comte de Paris.

Par ces paroles, le comte de Chambord a voulu mettre fin aux luttes de factions monarchistes, il a affirmé en le respectant le droit fondamental royal. Il est donc grave qu'un prince espagnol vienne raviver en France de vieilles blessures et prétende à un héritage auquel il n'aura jamais droit.

23 décembre 1988
Henri d'Orléans,
prince de France,
comte de Clermont

Bien commencer 1989 !

MERCREDIS DE LA NAR

A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1er, 4ème étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain. La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19h 45 - entrée gratuite), elle s'achève vers 21 h 45. Un buffet chaud amical est alors servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du buffet 22 F).

Mercredi 11 Janvier - Un sondage de l'an dernier donnait 17% d'opinions favorables à la monarchie. C'est ce qui a donné à Patrick LOUIS et François FLEUTOT l'idée d'un livre-enquête pour découvrir qui étaient ces « Amis du Roi ». Il ne s'agit donc pas d'une étude sur les mouvements royalistes, mais d'une série de portraits de tous ces personnages qui se réclament aujourd'hui de la monarchie. De gauche ou de droite, intégriste ou athée, alfonсистe ou orléaniste, rocker ou skinhead, « Les Royalistes » est la présentation d'une étonnante nébuleuse que les auteurs viendront nous décrire. Au cours du buffet, nous « tirerons les rois ».

Mercredi 18 Janvier - Qu'y a-t-il de commun entre Hubert Beuve-Méry, Jean-Marie Domenach et Simon Nora pour n'en citer que trois ? Réponse ils sont tous passés, en 1940, à l'école des cadres d'Uriage créée par le secrétariat de la jeunesse de Vichy. Cette étonnante école, qui a curieusement fourni de nombreux cadres à la Résistance, vient d'être étudiée par Pierre BITOUN dans son livre « Les hommes d'Uriage » qu'il viendra nous présenter.

MESSE LOUIS XVI

La messe traditionnelle à la mémoire de Louis XVI sera célébrée le samedi 21 janvier, à 12h30, en l'église St-Germain-l'Auxerrois (2 place du Louvre - face à la colonnade, Paris 1er). A 13h45, repas amical au Relais du Sud-Ouest, 154 rue St-Honoré -salle du 1er étage- dans la limite des places disponibles.

THEATRE

A l'occasion de l'anniversaire de la mort de Louis XVI, « Le théâtre du Tambour royal » organise une représentation exceptionnelle de la pièce « Le procès Louis XVI » de Romain Cocheril (voir Royaliste numéro 504), le 21 janvier à 15 heures. Nous ne saurions trop inciter nos lecteurs à encourager cette initiative. Réservation par correspondance ou par téléphone. Théâtre du Tambour royal, 94 rue du Faubourg du Temple, 75011 Paris (tel.: 48.06.72.34).

PHOTOS

Des photos du comte de Paris, chef de la Maison de France, sont disponibles à notre service librairie. Elles existent en deux formats.

Tarif - Format 9x13 : 10 F
franco - Format 13x18 : 28 F
franco.

Egalement disponible (format 13x18) la photo officielle d'Amboise représentant le comte de Paris et ses deux petits-fils avec la signature des trois princes. Prix franco : 28 F.

ADHERENTS

La date du Congrès de la N.A.R a été fixée aux samedi 28 et dimanche 29 janvier prochains. Nous demandons à tous nos adhérents de nous réserver ces deux jours au cours desquels sera définie la ligne politique du mouvement pour l'année à venir. Deux thèmes ont été retenus pour le travail en commissions: « Politique économique et emploi » et « Que célébreront les royalistes en 1989 ? ». Nous rappelons que l'accès au Congrès est réservé aux adhérents du mouvement. Mais il n'est pas encore trop tard pour adhérer....

COMTE DE CLERMONT

Le comte de Clermont, fils aîné du comte de Paris, publie une lettre d'information bimestrielle dont le numéro 4 vient de sortir. Elle contient d'une part un éditorial où le Prince donne son point de vue sur les grands problèmes de notre temps, d'autre part des informations sur ses activités et les échos qu'elles ont trouvés dans les médias. Elle n'est diffusée que sur abonnement. Prix de l'abonnement pour six numéros 50 F (soutien 150 F - bienfaiteur 500 F). Les abonnements et le règlement correspondant doivent être adressés à l'ordre du CERFC, 38 rue Boileau, 75016 Paris.

**Aidez-nous :
Adhérez !**

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom:
Prénom:
Date de naissance: Profession:
Adresse:

désire recevoir sans engagement de ma part une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à retourner à:

« Royaliste », 17, rue des Petits-champs, 75001 Paris

A VOS ECRANS !

Lundi 9 janvier sur Antenne 2 à 16h 10 (et rediffusion à 1h05), le magazine de Frédéric Mitterrand « Du côté de chez Fred » sera consacré aux royalistes. Avec la participation de Marcel Jullian, Bertrand Renouvin, Stéphane Bern et Patrick Louis.

RELIURES

Nous mettons à la disposition de nos lecteurs qui désirent conserver leur collection du journal, une reliure pleine toile bleue avec inscription « Royaliste ». Cette reliure permet de contenir 52 numéros du journal. Elle est vendue au prix de 70 F franco.

François Mitterrand et la République



Au jeu des analogies historico-politiques, on se taille sans peine de jolis succès. Puis vient, comme pour les pâtisseries, le temps de l'écœurement. Nous n'en sommes pas loin, quant au thème battu et rebattu du « président-monarque ». Certes, nous avons souvent dit que cette provocation maintenant usée avait son utilité, dans la mesure où elle incitait à une réflexion sur la nature de la 5^{ème} République et sur le pouvoir en tant que tel. Mais, à force de manipuler le paradoxe d'une « monarchie républicaine », journalistes pressés et polémistes finissent par perdre de vue les véritables questions politiques, et le débat sur les institutions sombre dans l'anecdote et la caricature. Il faut donc rappeler une nouvelle fois quelques points systématiquement négligés par ceux qui décrivent le « roi Mitterrand » pour s'indigner ou mieux s'en moquer.

LE ROI, LA COUR ?

La monarchie n'est pas la royauté. L'une se manifeste par l'unité de la décision, l'autre suppose l'œuvre d'une famille inscrite dans l'histoire. La tradition capétienne est à la fois monarchique et royale. La tradition républicaine classique ne tolère que par nécessité l'unité de la décision ou, en d'autres termes, la monarchie de fait.

- Railler la cour est à la mode. Il serait plus juste de dénoncer l'esprit courtisan, qui ne procède pas de nos institutions, ni de la monarchie en tant que telle. S'il est vrai que Louis XIV a voulu l'abaissement de la noblesse, classe dangereuse, en organisant une cour qui a fait écran entre le pouvoir et le peuple, personne n'est aujourd'hui obligé de s'humilier devant le président, qui ne demande rien de tel. Le comportement de quelques personnages sans dignité ne saurait donc le mettre en cause tant que son entourage, en grande partie composé d'hommes et de femmes qui accomplissent un service politique, ne l'isolera pas du peuple français.

- Enfin et surtout, la dénonciation polémique du « règne » de François Mitterrand se fait dans l'oubli d'une donnée essentielle, que nous sommes

presque seuls à souligner : le chef de l'Etat est l'héritier d'une authentique tradition républicaine à laquelle il demeure intellectuellement et sentimentalement fidèle. C'est elle qui donne sens à son itinéraire politique, et qui explique son opposition à un gaullisme confondu (abusivement selon nous) au courant bonapartiste et plébiscitaire. Cette fidélité républicaine est vécue dans un état d'esprit socialiste qui se manifeste, explicitement ou non, par le refus de la dictature de l'argent.

J'aimerais préciser et illustrer ces deux derniers points, mais il me faut répondre à l'objection que je devine : si François Mitterrand se situe dans la tradition républicaine, des royalistes peuvent-ils être proches de lui sans paradoxe ou calcul courtisan ? Deux raisons, différentes dans leur ordre, expliquent notre engagement :

A l'encontre de ceux qui veulent prouver leur existence politique par la rivalité et l'agression contre autrui, nous pensons que c'est à partir d'idées et d'identités claires et distinctes qu'un dialogue peut s'engager, au fil duquel des points communs peuvent être découverts, et des projets communs formés. Telle est notre attitude constante à l'égard de l'ensemble des familles et des partis politiques, dès lors qu'ils récusent l'esprit de guerre civile.

Longtemps, un tel dialogue fut impossible avec la tradition républicaine, qui entendait s'affirmer contre des « ennemis », et récusait le principe même de l'indépendance et de l'autorité de l'Etat. Tel n'est plus le cas aujourd'hui. La République ne se définit plus par l'adversaire à combattre et à abattre, mais se conçoit comme un Etat de droit. En soulignant le rôle arbitral du président, en insistant sur la « pointe inaltérable de la décision », en s'inscrivant dans notre histoire millénaire, François Mitterrand a été l'agent d'une mutation de la tradition républicaine qui a effectivement rapproché celle-ci des soucis fondamentaux de la monarchie capétienne (l'arbitrage déjà cité, la continuité du projet, l'indépendance de l'Etat) mais sans les réaliser pleinement. C'est cette mutation, accomplie dans le respect de l'ensemble de la tradition nationale, qui permet de

comprendre la signification de l'appel du comte de Paris en faveur de François Mitterrand lors de l'élection présidentielle.

ACCOMPLISSEMENT

Le président de la République affecte parfois de s'étonner du soutien qu'il reçoit des royalistes et des gaullistes conséquents. C'est le signe que nous sommes sur la voie d'une synthèse, ou plutôt d'un accomplissement, après deux siècles d'échecs, de conflits et de drames. Il n'est pas surprenant que ceux qui veulent saisir cette chance d'unité et de paix civile se retrouvent sur les mêmes chemins.

Mais jusqu'à quel point ? Si la démocratie royale est dans la logique des institutions que le général de Gaulle a fondées, la fidélité à la mémoire républicaine résiste à l'idée d'une garantie héréditaire de l'état de droit. Parce qu'il est l'homme de cette fidélité, François Mitterrand ne peut se prendre pour le roi, et ne risque pas de devenir royaliste. C'est ici que nos chemins se distinguent sans se séparer... Se convaincre de ce fait permettra peut-être de clarifier un débat qu'on obscurcit à plaisir, sans que nous nous sentions pour autant entravés dans notre projet.

Nous voulons quant à nous le plein accomplissement de la **res publica**, qui ne peut être atteint dans l'état actuel de nos institutions, malgré tous les progrès qui ont été accomplis. La monarchie républicaine présente des avantages, mais ils sont trop liés aux qualités personnelles du chef de l'Etat. Et cette monarchie de fait ne peut éviter, comme on le voit dès à présent, le risque des guerres de succession entre les chefs des partis et entre les dauphins présumés. La monarchie pleine et entière réduit au contraire le pouvoir personnel (selon le vœu des républicains !) et règle la question successorale au profit de l'indépendance et de la permanence de l'Etat. C'est ce que la gauche et la droite républicaines ont compris en Espagne, sans rien renier d'elles-mêmes. Il est permis de penser que leur exemple sera suivi, le jour venu, dans notre pays.

Bertrand RENOUVIN